

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	J E E P	C J - 5 (carrosserie ouverte, boîte 4 vitesses)	CH 0442 36
Constructeur	AMERICAN MOTORS CORPORATION, Southfield / Michigan (USA)		
Identification	"J.M83HE" préfixe au No du châssis (2e chiffre = millésime)		
Plaquette constr.	à gauche, sur l'auvent, dans le compartiment du moteur		
N° du châssis	à droite, latéralement sur le longeron, au-dessus de la fixation AR du ressort AV (frappé par l'importateur)		
Ident. du moteur	" E " à droite, latéralement sur le bloc, devant le distributeur d'allumage		
Importateur princ.	AMBROSOLI & CO., Automobile, 8021 Zurich / à partir du 1.1.77: J.H. KELLER AG, Vulkanstrasse 120, 8048 Zurich		
Véhicule homologué	J6M83HE 054 751	Signes fixes dans code du type	J.M83HE

Chassis		Moteur	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4	Marque	A.M.C Type E
Direction	mécanique, s.d. avec assistance hydraulique	Construction	en ligne Temps 4
Transmission	mécanique synchr. + boîte complémentaire rte/terrain	Carburant	B Position avant
Nombre de vitesses	4x2 Entraînement (toutes roues ++)	Refroidis.	eau Nombre cylindr. 6
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, à expansion interne, sur toutes les roues; soupape proportionnelle sur les roues AR; s.d. assistance par dépression	Alésage	95.25 Course 88.9
Frein auxiliaire	circuits 1 + 2 du frein de service	Cylindrée	3799 CV-impôt 19.34
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR	Puissance en CV	92 SAE-net à t/min 3600
Ralentisseur		Bruit	80 dB/A à t/min 3600
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée	Silencieux	1 pot 430x240x135 mm
		Mesure des gaz	*) (réglage du ralenti limité)
		Déparasitage	OCE = annexe B, chiffres 3+4 = D

Carrosserie		Poids	
Nombre de portes	2 +) Indic. vit. km/h	avant	660
Ceintures sécurité	B **) Rétroviseur 1/int. + 2/de chaque côté	à vide	700
Cale	Attelage sur demande	Charge utile	25
Antivol	verrouillage de la direction	Poids total	675
Nombre de places	1 6 av 2 centre ar 4	Garantie fabr.	2200
Dimensions	int. ext. Empattements 2120 /	Dimensions pneus	H 78 - 15 H 78 - 15 (Variantes
Longueur	3650	Pty / bar	4 / 1,7 4 / 1,95 voir
Largeur	1550	Charge	1370 1500 remarques)
Hauteur	1880 Voie av 1310 ar 1220	pour V max	150 150
Porte à faux	lat. Voies av ar Braquage g 10000 d 9800	Garantie poids remorqueable avec frein	
Distance volant - vers l'avant du véhicule		Garantie poids remorqueable sans frein	680
		Garantie poids de l'ensemble (remorque avec frein)	5670
		Poids remorqueable testé	
		Vitesse maximale selon le constructeur	110 km/h
		Vitesse maximale testée	km/h

Équipement §)

Feux de route SEALED BEAM DOT GE H., _____
 Feux de croisement SEALED BEAM DOT GE H., §§ _____
 Feux de position DODBI GROTE SAE IP 67 _____
 Feux rouges GROTE SAE AIR ST 74.9130 _____
 Feux stop id, _____
 Clignoteurs av GROTE SAE IP 67 I §) _____ ar voir feux rouges _____
 Catadioptres av _____ I AV + AR ar I (E) §) _____
 Feux de gabarit av _____ I AV + AR ar _____
 Feux complément. _____
 Eclairage plaque 1/ à gauche combiné _____
 Essuie-glace 2/ balais _____ avec/ sans lave-glace _____
 Avertisseurs SPARTON LO "modèle U" §) _____
 ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation _____

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme _____
 Marque et type J E E P C J - 5 _____
 Homologation N° CH 0442 36 _____
 Carrosserie ouverte avec capote _____
 Places total 6 _____ avant 2 _____
 Poids à vide 1360 _____ Carburant B _____
 Charge utile = ++) _____ CV-impôt 19,34 _____
 Poids total 2200 _____ Cylindrée 3799 _____

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gaz : conforme selon ECE 15, amendement 01, test B; une vignette n'est pas exigée (LFEM No 35 368).
- **) Ceintures de sécurité : les ceintures sous-abdominales sont admises.
- +) Nombre de portes : le hayon à l'arrière n'est pas considéré comme porte.
- ++) La charge utile ne doit pas être notée, vu que le centre de gravité du pont de charge se trouve derrière l'essieu arrière.
- +++) Entraînement : sur toutes les roues, les roues avant pouvant être libérées.

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de position/clignoteurs AV sont déplacés vers l'AV (angles de visibilité) et équipés d'ampoules blanches de 5/21 W;
- les clignoteurs latéraux, AV + AR, sont débranchés (clignotent alternativement);
- les catadioptres d'origine insuffisants; il en est monté 2 complémentaires I (E);
- des bavettes sont montées à l'arrière;
- l'avertisseur est déplacé vers l'avant, derrière la grille du radiateur;
- arceau exigé sous la porte de droite, pour grimper dans la cabine.

§§) L'espace compris entre les feux de croisement est admis selon lettre DFJP du 09.01.70.

Remplace FH CH 0442 36 du 13.4.1976
 nouvel importateur à partir du 1.1.77

(9.12.76)

Lieu et date de l'homologation
 Zurich, 13.4.76

Homologation fédérale des types de véhicules